



311/19/150/21  
A/PA-03/A033Z/PA/IV

### Anti-Mousses Pré à l'emploi

Ce produit détruit les mousses sur toutes les surfaces. La substance active est à base d'acide polyorganique, un acide gras présent dans la nature. L'Anti-Mousses pré à l'emploi est simple d'utilisation et agitement efficace à basses températures. C'est pourquoi il peut être utilisé du début du printemps à la fin de l'automne.

**Mode d'emploi :** Bien secouer avant utilisation. Verser cet Anti-Mousses pré à l'emploi dans un pulvérisateur adapté.

**Utilisation :** pulvériser 100 ml/m<sup>2</sup>.  
Renouvellement du traitement : 5 semaines.  
Travaux à éviter, maximum deux applications.

**Nom homologué :** Fitolap® AD  
**N° AMM :** 217.003

#### Emploi autorisé dans les jardins.

**Détenteur de l'AMM :**

St. Haas/Hof GmbH & Co. AG, D-69186 Mainz 3

31960 Emmenthal - Allemagne

**Composition :** Acide polyorganique : 31,02 g/l  
(1,16% CAS n° 13-05-0)

**Formulation :** liquide prêt à l'emploi

**Type d'action :** Herbicide

**Mode d'action :** Contact

**Dose homologuée :** 100 ml/m<sup>2</sup>

**Nombre maximum d'applications :** 2

#### Usages :

- Traitement global : destruction des mousses.
- Arbres et arbustes : désherbage, gelérasse de jeune tige.
- Cultures florales et plantes vertes : désherbage.
- Roues : désherbage, gelérasse.
- Usages non agricoles : désherbage, allées de parcs et jardins, trottoirs, cimetières, voies.

**Ne pas utiliser pour éliminer les mauvaises herbes ou les mousses dans le gazon** car cela peut nuire à l'entretien du gazon et également le gazon. Lors du traitement, éviter les projections sur les feuilles des marchés voisins, car il y a risque de dommage. Les tiges et autres parties brisées ne seront pas endommagées.

**Conditions optimales d'emploi :** Traiter sur mousses sèches. L'efficacité du produit est

maximale en cas de pluie dans un délai de 4 heures après le traitement. Traiter par températures supérieures à 5°C.

**Matières compatibles :** L'Anti-Mousses pré à l'emploi peut être appliqué sur tous types de surfaces : pierre, béton, gravier. Il ne laisse pas de traces noires. Un soléole bitumineux peut être rénové après l'application mais il disparaîtra à la première pluie. Pour les autres matériaux, effectuer un essai préalable sur une partie cachée. Ne pas utiliser sur les plantes ornementales. Éviter le contact en surface avec du sucre ou du miel.

Tenir hors de portée des enfants.  
Déjà de ventiler : attendre le séchage complet de la zone traitée. Ne pas traquer sur un terrain mouillé ou embrasement vers un point d'eau (bassin, élag, mare, puits) en particulier à se tenir en garde. Ne pas pulvériser l'eau avec le produit ou son emballage. Respecter les instructions d'utilisation du produit les règles pour le grand public et les professionnels. En cas d'urgence, se munir de l'étiquette et appeler le 15 ou le centre régional antipoison ([www.centres.anti-poison.net](http://www.centres.anti-poison.net)).

Remplir de l'emballage intact.  
Éliminer les produits non utilisés et les emballages vides dans une déchèterie conformément à la réglementation locale.

**Volume net : 3 L**

\* Par des températures supérieures ou égales à 20°C, après l'emploi.



Distribué par :  
CBI SRL/SA  
100, Route de Beaulieu  
85142 Saint-Benoît-Monty - France  
Tél. : 02 51 58 28 26  
[contact@cbi.com](mailto:contact@cbi.com)  
[www.cbisrl.it](http://www.cbisrl.it)

12202000  
PRO02020000